

HAÏTI A TOUJOURS UN BESOIN URGENT DE SOLIDARITÉ ET D'AIDE VÉRITABLE

L'avenir d'Haïti ne peut être confié aux grandes puissances étrangères. Les Canadiens et Canadiennes peuvent contribuer à aider Haïti par :

- ❖ **La prise de conscience** : Haïti est actuellement le plus important bénéficiaire de l'aide gouvernementale canadienne, dont une grande partie est dévolue à la police et aux prisons, et non au développement social ;
- ❖ **La pression** : les députés à la Chambre des communes devraient imiter leurs collègues du Congrès américain en examinant de manière critique les politiques du Canada et du monde en Haïti ;
- ❖ **La solidarité** : les Canadiens peuvent appuyer des projets sociaux qui apportent un progrès significatif en Haïti (par exemple, des organisations médicales telles que *Partners in Health*, ou encore des organisations de défense des droits humains telles que *l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti*);
- ❖ **Le partenariat** : les syndicats canadiens, les organisations confessionnelles, les institutions médicales et éducatives et les organisations professionnelles peuvent établir un partenariat avec leurs homologues en Haïti.

Le 16 juin 2011: Haiti Solidarity BC (Membre du Réseau de solidarité Canada-Haïti / Canada-Haiti Action Network)

Dix-huit mois après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, une profonde crise humanitaire prévaut toujours en Haïti. Des centaines de milliers de personnes vivent encore dans des camps de fortune sans services de santé adéquats, sans système sanitaire et sans eau potable. Dans les camps, les agressions sexuelles contre des femmes sont monnaie courante et les enfants n'ont pas d'écoles.

Les Canadiens ont donné des dizaines de millions de dollars à Haïti au cours des semaines et des mois qui ont suivi le tremblement de terre. D'importants montants ont été donnés aux agences d'aide par le gouvernement canadien à titre de contrepartie¹. Mais la concrétisation de cette aide a été excessivement inadéquate et la reconstruction a à peine commencé. Selon un porte-parole de la Croix-Rouge canadienne s'adressant à la Chambre des communes le 28 février 2011, le monde doit s'attendre

1. Programme en vertu duquel le gouvernement du Canada verse un dollar pour chaque dollar versé par un Canadien

à un délai de cinq ans avant que chaque victime déplacée par le séisme puisse bénéficier d'un abri minimal.

Bien que les travaux physiques de reconstruction soient énormes, les obstacles les plus importants auxquels font face les Haïtiens sont d'ordre politique. Le Réseau de solidarité Canada-Haïti /Canada-Haiti Action Network croit que l'aide inadéquate est intrinsèquement liée aux politiques internationales concernant Haïti et son gouvernement. Pendant des années, les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et de plusieurs pays en Europe ont délibérément contrecarré les aspirations des Haïtiens à la souveraineté et à la justice sociale.

Bien avant le tremblement de terre, Haïti était surnommée la « République des ONG ». Le modèle des ONG canalise l'aide et les secours à travers des organisations dirigées de l'étranger plutôt qu'à travers les ministères du gouvernement haïtien et les institutions de la société civile haïtienne. Le résultat final en est l'exclusion des Haïtiens de la prise de décisions et l'échec à développer leur capacité par la formation et l'emploi à long terme. Des membres de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) ont exprimé leur profonde insatisfaction face à l'exclusion des Haïtiens du processus de reconstruction post-séisme.

L'exclusion globale des Haïtiens des projets de développement se reflète dans la sphère politique. Les deux tours de l'élection récente ont été marqués par la pression et l'interférence étrangère. Le plus important parti politique d'Haïti, le Fanmi Lavalas de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, a été une fois de plus banni du scrutin. Sous la pression et les menaces du gouvernement des Etats-Unis et de l'Organisation des États américains (OEA), le candidat à la présidence Jude Célestin a été écarté du deuxième tour de scrutin même si la commission électorale d'Haïti avait statué qu'il avait reçu plus de votes que Michel Martelly, le candidat qui s'était classé au troisième rang. Des révélations récentes de WikiLeaks démontrent clairement que le gouvernement des Etats-Unis nourrissait de la rancune envers le président sortant René Préval pour avoir affilié Haïti à l'initiative vénézuélienne Petrocaribe en 2007. Préval parrainait la candidature de Célestin.

Le résultat final est une élection qui a parachuté Michel Martelly, un candidat de la droite associé aux militaristes antidémocratiques et aux duvaliéristes, à la présidence d'Haïti.

Ces dernières exclusions électorales couronnent onze ans d'effort de la part des grandes puissances étrangères pour étouffer la démocratie en Haïti. Un embargo initié en 2000 par les Etats-Unis sur les fonds d'aide et de développement avait pour but de déstabiliser le gouvernement haïtien. Cette situation s'est intensifiée jusqu'au renversement et à l'exil du président Aristide et à la dissolution du sénat et du corps législatif d'Haïti le 29 février 2004. Aujourd'hui, Haïti est le seul pays de l'hémisphère occidental qui soit occupé militairement, avec près de 13 000 policiers et soldats sous l'égide du Conseil de sécurité de l'ONU.

Courte histoire d'Haïti et du Canada

Révolution (1791 – 1804) : première révolte d'esclaves à connaître le succès dans l'histoire mondiale.

Occupation des États-Unis (1915 – 1934) : la marine américaine occupe Haïti.

Dictature (1957 – 1986) : Haïti subit la tyrannie familiale de François Duvalier, puis de son fils Jean-Claude Duvalier.

Rébellion (1986) : un soulèvement populaire met fin à la dictature de Duvalier.

Démocratie (1990) : premières élections libres et démocratiques ; Jean-Bertrand Aristide est élu président.

Coup militaire (1991 – 1994) : L'armée haïtienne renverse le gouvernement Aristide et des milliers de personnes sont tuées.

Restauration (1994 – 2000) : Aristide revient en Haïti et procède au transfert démocratique du pouvoir au président René Préval ; l'armée haïtienne est dissoute.

Punition (2000 – 2004) : Aristide est réélu sous la bannière du Fanmi Lavalas ; les États-Unis, le Canada et la France imposent un embargo sur l'aide au gouvernement.

Coup d'État (2004 – 2006) : Aristide est renversé par des milices soutenues par des pouvoirs étrangers et par l'armée américaine ; 800 soldats canadiens sont envoyés pour soutenir le renversement. Le régime illégal mis en place par ce coup d'État exerce une répression violente.

Exclusion (2006 – 2011) : des élections se tiennent en 2006 en excluant de facto le parti d'Aristide, le Fanmi Lavalas. Le parti est banni de toutes les élections subséquentes.

Pour obtenir de l'information sur Haïti, y compris sur la manière d'entrer en contact avec des projets que vous pouvez appuyer ou sur d'autres façons de s'impliquer, vous pouvez consulter le site Internet du réseau à l'adresse suivante : www.canadahaitiaction.ca.

Pour inviter des représentants du réseau à prendre la parole dans les différentes villes à travers le Canada, il faut contacter un comité dans votre région. Vous pouvez également entrer en contact avec nous par courriel à canadahaiti@gmail.com ou par téléphone (à Vancouver) au 778 858-5179.